

Québec, le 24 septembre 2020

Madame Hélène Perrault, PRP, ARP  
Conseillère – Gestion stratégique  
Équipe Autorisations gouvernementales et participation du public  
Direction Projets de transport et construction  
Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés  
855, rue Sainte-Catherine Est, 21<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5  
perrault.helene@hydroquebec.com

**Objet : Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine**

---

Madame,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet des questions supplémentaires que vous trouverez en fichier joint.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 28 septembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.



1. Veuillez décrire la ou les techniques de coupe qui seraient utilisées dans l'emprise de la ligne pour le déboisement initial de l'emprise et la maîtrise de la végétation subséquente advenant la mise en œuvre d'une mesure d'atténuation du déboisement similaire à celle qui était prévue dans le cadre du projet Québec-New Hampshire, soit la coupe sélective d'arbres excédant une certaine hauteur dans des bandes de largeurs déterminées situées d'un ou des deux côtés de la ligne (arbres de plus de 12 m sur bandes latérales de 9 m, par exemple).
  - a. Quelles seraient les principaux avantages et contraintes que présenterait ce mode de déboisement, comparativement à celui prévu pour le projet ?
2. Quelles seraient les superficies de thuya et de vieux peuplements qui seraient coupées pour le déboisement initial de l'emprise ?